

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

OPTILIA DIVERSIFIÉE
ISIN (Part C) : FR0010106450

Société de gestion : OPTIGESTION

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

L'OPCVM est une SICAV de classification diversifiée, dont l'objectif de gestion est d'offrir une sélection de valeurs mobilières en vue d'obtenir une valorisation et un rendement satisfaisants supérieurs à l'inflation sur le long terme.

L'objectif de gestion est la recherche d'une performance absolue. Il ne permet donc pas d'avoir un indicateur de référence.

OPTILIA DIVERSIFIÉE est un OPCVM « diversifié » qui privilégie des investissements en actions à dominante actions européennes et internationales, par le recours à une sélection de valeurs, axée sur des critères micro-économiques. Dans le cadre d'une évolution défavorable des marchés d'actions ou d'anticipations pessimistes, la SICAV pourra être investie temporairement dans des obligations à court terme notamment les dépôts à vue ou à terme et les certificats de dépôts, ceci afin d'accroître la liquidité et de réduire la volatilité du portefeuille.

Le portefeuille de l'OPCVM est investi :

- de 20 à 100% en actions européennes et internationales, dont 60% maximum de l'actif net dans la zone euro, avec une priorité donnée aux sociétés leaders sur leur marché ; et, jusqu'à 30% de l'actif net sur des moyennes et petites capitalisations. Le recours aux actions des pays émergents sera limité à 5% de l'actif net de la SICAV
- de 0 à 80% en titres de créances et instruments du marché monétaire de toutes formes, à revenus fixes, variable ou mixte, à coupon bas ou égal à zéro et toute autre forme de valeur que les instituts de notation (S&P, Fitch, Moody's...), n'assimilent pas à des titres à haut risques.

(nous vous proposons d'insérer la notation minimum BBB -)

- jusqu'à 10% de son actif en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou européen conformes à la directive, ou en parts ou actions de fonds d'investissement.

La SICAV est exposée au risque de change (investissement maximum hors zone euro) à hauteur de 40% de l'actif net.

Des instruments financiers à terme peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition, sans chercher de surexposition, aux risques actions, taux et/ou change.

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chaque jour de bourse ouvré à Paris, à l'exception des jours fériés légaux, avant 11h30, et sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative :

- sur les cours de clôture du jour de la bourse concernée pour les zones Amérique et Europe ;
- sur les cours du premier jour ouvré suivant les souscriptions et les rachats pour la zone Asie (J+1).

La valeur liquidative est calculée et publiée quotidiennement (sur la base de cours inconnus pour le souscripteur) à l'exception des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture de la bourse de Paris.

L'OPCVM réinvestit ses revenus.

Recommandation : cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 3 ans.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible rendement potentiellement plus faible	1	2	3	4	5	6	7	A risque plus élevé rendement potentiellement plus élevé
---	---	---	---	---	---	---	---	---

L'OPCVM se situe actuellement au niveau « 7 » de l'indicateur synthétique de risque, du fait de son exposition à des actions internationales, notamment de petites et moyennes capitalisations, échangées sur des marchés dont les standards peuvent s'écarter des normes connues sur les marchés développés.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de votre OPCVM.

Il n'est pas certain que la catégorie de risque demeure inchangée, le classement de l'OPCVM étant dès lors susceptible d'évoluer dans le temps.

La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

L'OPCVM peut également être exposé aux risques suivants qui ne sont pas adéquatement pris en compte par l'indicateur de risque ci-dessus :

Risque de contrepartie : le risque résulte de l'exposition sur des instruments financiers à terme conclus de gré à gré avec plusieurs contreparties. L'OPCVM est donc exposé au risque que l'une de ces contreparties ne puisse honorer ses engagements au

titre de ces opérations.

Risque de liquidité : le fonds peut s'exposer à un risque de liquidité si une part des investissements est réalisée dans des instruments financiers par nature suffisamment liquides, mais néanmoins susceptibles dans certaines circonstances, d'avoir un niveau de liquidité relativement faible, au point d'avoir un impact sur le risque de liquidité de l'OPCVM dans son ensemble.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle des Investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée 3,00%

Frais de sortie Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, vous pouvez donc payer moins. Vous pouvez obtenir de votre conseil ou de votre distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par l'OPCVM sur une année

Frais courants 1,80% de l'actif net

Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances

Commission de performance Néant

Le pourcentage indiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent clos au 31 décembre 2012.

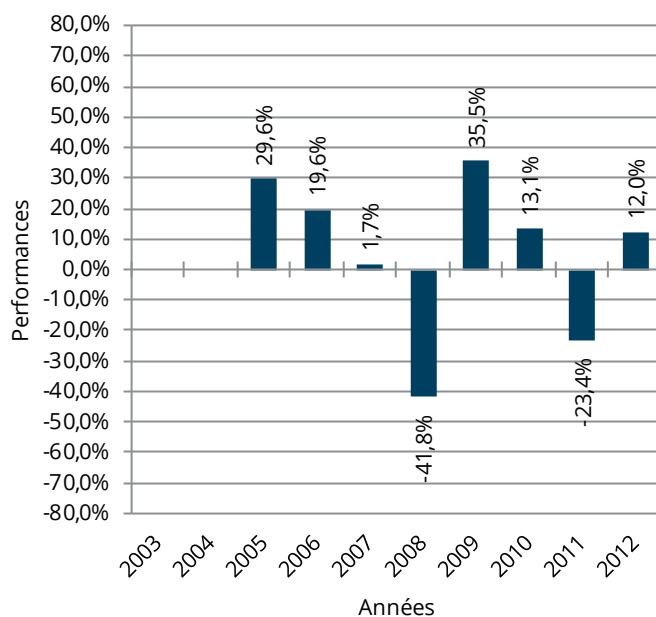
Les frais courants ne comprennent pas :

- les commissions de surperformance
- les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPCVM.

Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Pour chaque exercice, le rapport annuel de l'OPCVM donnera le montant exact des frais encourus et le présent document d'information clé pour l'investisseur sera mis à jour.

PERFORMANCES PASSES



■ OPTILIA DIVERSIFIEE Part C

Les performances présentées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Le calcul des performances présentées tient compte de l'ensemble des frais et commissions.

Optilia Diversifiée a été créé en 2004.

Les performances ont été calculées en EUR.

INFORMATIONS PRATIQUES

Nom du dépositaire : BANQUE MARTIN MAUREL

Lieu et modalités d'obtention d'informations sur l'ensemble des catégories de parts : de plus amples informations sur l'OPCVM, copie de son prospectus, de son dernier rapport annuel et de tout document semestriel ultérieur, rédigés en français, et les modalités de souscription et rachat, sont disponibles gratuitement auprès de OPTIGESTION - 39, avenue Pierre 1er de Serbie - 75008 PARIS, ainsi que par Email : cpages@optigestion.com.

Lieu et modalités d'obtention d'autres informations pratiques notamment la valeur liquidative : la valeur liquidative est tenue à disposition par OPTIGESTION. Elle est communiquée à toute personne qui en fait la demande.

Fiscalité : selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts d'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce

sujet auprès de votre conseiller fiscal habituel.

Nous attirons votre attention sur le fait que la législation fiscale de l'État membre d'origine de l'OPCVM peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

La responsabilité de OPTIGESTION ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Catégories de parts : cet OPCVM est constitué d'autres types de parts.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.

OPTIGESTION est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers. Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 15/04/2013.